



## Règlement du Jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat « LPO France / Pathé »

### **Article 1 – Organisation**

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), association loi 1901, dont le siège social est Fonderies Royales, CS 90263, 17305 Rochefort Cedex, et Pathé Distribution dont le siège social est situé au 2 rue Lamennais, 75008 Paris, organisent, du lundi 04/09/2017 au 13/09/2017 à minuit, un jeu-concours intitulé « Jeu- Concours LPO / La Vallée des Loups ».

### **Article 2 – Objet**

Le principe de ce jeu-concours est de répondre correctement à cinq questions sur le thème du loup.

### **Article 3 – Participation**

#### *Article 3.1 – Conditions de participation*

La participation au jeu-concours est gratuite et sans obligation d'achat. Le jeu-concours est ouvert à toute personne physique majeure ayant sa résidence en France ou ayant son adresse habituelle en France.

Une seule réponse est autorisée par famille et par personne.

Les participants joueront sur le site internet de la LPO.

Les personnes ayant collaboré à l'organisation ou à la réalisation du présent jeu-concours ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas participer à ce jeu-concours.

#### *Article 3.2 - Demande de remboursement des frais de participation au jeu-concours*

Les frais de participation au jeu-concours seront remboursés en timbres sur simple demande écrite, libellée à l'adresse suivante uniquement : LPO, Jeu - Concours Refuges LPO / La Vallée des Loups, Fonderies Royales, CS 90263, 17305 Rochefort Cedex. Toute demande adressée à une autre adresse sera considérée comme nulle. Les modalités de remboursement seront les suivantes : sur des critères objectifs, il a été déterminé qu'une connexion d'une durée de 3 minutes est suffisante pour participer au jeu-concours. Les frais de participation seront en conséquence remboursés sur cette base : 1 connexion = 3 minutes = 1 timbre à 0,10 € (sur la base du tarif local en heure pleine en vigueur). La demande de remboursement devra être adressée à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard 15 jours calendaires à compter de la date de clôture du jeu-concours, le cachet de la Poste faisant foi. Cette demande devra mentionner précisément les nom, prénom, adresse de son auteur ainsi que la date et l'heure de la connexion. Il n'y aura qu'un seul remboursement par foyer téléphonique.

#### *Article 3.3 – Demande de remboursement des frais de la demande de remboursement des frais de participation*

Les frais de la demande de remboursement seront remboursés sur demande écrite, sur la base du tarif lettre, au tarif lent en vigueur (envoi de moins de 20 grammes). Cette demande devra être jointe à la demande de remboursement des frais de participation. Il n'y aura qu'un seul remboursement par foyer.

### **Article 4 – Tirage au sort**

Les gagnants seront tirés au sort le 18/09/2017 parmi les bonnes réponses. Les gagnants seront avisés au plus tard 30 jours calendaires à compter de la date du tirage au sort.

## **Article 5 – Lots à gagner**

Les lots à gagner sont les suivants :

- 1er prix au 30ème prix : DVD du film La Vallée des Loups. (valeur 20 €)

Dans le cas où la LPO et Pathé ou ses fournisseurs modifieraient les lots mis en jeu, la responsabilité de la LPO et de Pathé ne pourra être engagée. Toutefois, si la LPO et Pathé venaient à modifier les lots mis en jeu, celles-ci s'efforceraient de les remplacer par des prix équivalents de valeur égale ou supérieure. Les prix ne pourront être échangés ni contre d'autres prix, ni contre leur valeur en espèces.

## **Article 6 – Modification / Annulation**

La LPO et Pathé se réservent le droit de modifier, prolonger, écourter ou annuler sans préavis le jeu-concours en cas de force majeure. Aucune responsabilité ne pourrait être engagée de ce fait. La LPO et Pathé ne sauraient être tenues responsables des problèmes de connexion internet pouvant intervenir pendant la durée du jeu-concours.

## **Article 7 – Litiges et responsabilités**

Toute interprétation litigieuse du présent règlement, ainsi que tous les cas non-prévus, seront tranchés par la LPO et Pathé.

Aucune demande téléphonique ou écrite relative à l'interprétation ou l'application du présent règlement, aux modalités du présent jeu-concours, ou à la liste des gagnants, ne sera admise.

## **Article 8 – Dépôt légal et acceptation du règlement**

Le fait de participer à ce jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et la renonciation à toute action de recours.

Ce règlement est susceptible d'être modifié à tout moment par la LPO et Pathé, sous la forme d'un avenant, dans le respect des conditions énoncées.

Le présent règlement est adressé à titre gratuit à toute personne en faisant la demande (dans la limite d'une demande par participant) à l'adresse suivante, avant la date de clôture du présent jeu-concours (le cachet de la Poste faisant foi) : LPO, « Jeu - Concours LPO / La Vallée des Loups », Fonderies Royales, CS 90263, 17305 Rochefort Cedex. Il est également disponible gratuitement sur le site <http://www.lpo.fr>.

Les frais de demande de communication du règlement seront remboursés sur demande écrite adressée à : LPO, « Jeu - Concours LPO / La Vallée des Loups », Fonderies Royales, CS 90263, 17305 Rochefort Cedex. Le remboursement se fera sur la base du tarif lettre, au tarif lent en vigueur (envoi de moins de 20 grammes). La date limite à laquelle cette demande de remboursement doit être envoyée est la date de clôture du jeu concours, le cachet de la Poste faisant foi. Elle devra être jointe à la demande de communication du règlement et devra indiquer clairement les nom, prénom et adresse de son auteur. Il n'y aura qu'un seul remboursement par foyer.

## **Article 9 – Loi informatique et libertés**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu-concours sont traitées conformément à la loi Informatique et Libertés, du 6 janvier 1978.

Tous les participants au présent jeu-concours disposent, en application de cette loi, d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression relatif aux données les concernant.

Toute demande d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression pourra être exercée à l'adresse suivante : LPO, Fonderies Royales, CS 90263, 17305 Rochefort Cedex.